



## EMPLOI & HANDICAP : CAP48 SALUE 4 ENTREPRISES SOLIDAIRES

Ce mardi soir se déroulait la 13ème édition du Prix CAP48 de l'Entreprise Citoyenne, lors de la Réception de Nouvel An de l'Union Wallonne des Entreprises, en présence de plus de 1000 personnes du monde des entreprises et du monde politique. CAP48 a une nouvelle fois récompensé des entreprises pour leur politique exemplaire en faveur de l'inclusion des personnes handicapées.

Ce Prix est l'occasion pour CAP48 d'attirer, chaque année, l'attention sur des initiatives prises par des entreprises du secteur privé et public en faveur de personnes handicapées. Le Jury de CAP48, présidé par M. Denis Gorteman, CEO de D'Ieteren Auto, a décerné le Prix CAP48 de l'Entreprise Citoyenne à quatre lauréats de choix.



De gauche à droite : Philippe Noël (Ville de Namur), Olivier Rijckaert & Alexandre Wespes (Sotra), Catherine Mathieu & Martin Jamar (Ville de Hannut), Sébastien Jaffre & Anne-Sophie De Saint Martin (CHUPMB), Denis Gorteman (Président du Jury).

### **Prix Coup de Cœur du Jury : le cabinet d'avocats Sotra**

Sotra, l'un des plus importants cabinets d'avocats sur le marché du droit du travail en Belgique, compte parmi ses avocats Alexandre Wespes, non-voyant. Cherchant un cabinet qui lui permette d'entamer son stage d'avocat, Sotra l'a engagé, séduit par son profil et ses compétences. Après quelques formations et aménagements raisonnables, Alexandre est parfaitement intégré dans l'équipe et remplit pleinement ses fonctions d'avocat. Un bel exemple d'inclusion professionnelle primé par le Prix CAP48 de l'Entreprise Citoyenne.

### **Prix de l'Emploi : Centre Universitaire Hospitalier et Psychiatrique de Mons-Borinage**

Le Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons-Borinage (CHUPM-B) emploie actuellement un nombre significatif de collaborateurs en situation de handicap et sensibilise au quotidien son personnel, ses patients et ses visiteurs. Le Prix CAP48 de l'Entreprise Citoyenne salue cette politique volontariste en matière d'inclusion et de réintégration des personnes en situation de handicap.

**Prix de l'Emploi : La Ville de Hannut**

*L'inclusion des personnes handicapées occupe une place importante dans les actions menées par la Ville de Hannut. Elle montre l'exemple en favorisant l'emploi des personnes porteuses d'un handicap au sein de l'administration communale et en collaborant avec l'entreprise de travail adapté "L'Aurore". Une belle initiative récompensée par le Prix CAP48 de l'Entreprise Citoyenne.*

**Prix de l'Accessibilité : La Ville de Namur**

*En tant que Capitale wallonne, la ville de Namur vise l'inclusion de la personne handicapée dans la société de manière durable, stable et respectueuse. La culture, les infrastructures, l'emploi, les logements, les loisirs, ... sont rendus accessibles. Ces démarches d'accessibilité sont récompensées par le Prix CAP48 de l'Entreprise Citoyenne.*

Le Prix CAP48 de l'Entreprise Citoyenne est l'occasion de mettre en valeur les expériences positives et exemplaires pour sensibiliser les uns et conforter les autres dans ces exemples à méditer et à suivre. Depuis 2006, CAP48 a mis à l'honneur 43 entreprises privées et publiques qui ont compris qu'engager une personne handicapée, c'est engager quelqu'un qui a l'habitude des challenges.

**La prochaine édition est déjà lancée ! Avis aux candidats. Toutes les infos sur [www.cap48.be](http://www.cap48.be)**

Contact presse :

Aurélien Englebert, chargée de communication – 02/737 24 37 – [aeng@rtbf.be](mailto:aeng@rtbf.be)

[Téléchargez le kit presse](#)